#### **CONDITIONS GENERALES DE VENTE**

# Article 1 – Présentation de la société Pro Idea et de la formation pour devenir animateur·ice d'ateliers « Entreprendre pour le Vivant »

La société PRO IDEA, société par actions simplifiée au capital de 30.780€ immatriculée au RCS d'Evry sous le n°751.650.334 dont le siège social est sis 4 rue du Petit Bretigny 91650 Breux-Jouy commercialise une formation pour devenir animateur·ice d'ateliers « Entreprendre pour le Vivant ».

Cette formation permet aux entreprises, entrepreneurs et organisations de s'approprier les enjeux liés à la biodiversité, de faire un premier diagnostic, de comprendre quelle est leur empreinte sur la biodiversité et d'identifier les clés de passage à l'action.

Elle se compose de tutoriels en e-learning, d'un coffret de cartes (en format digital à imprimer ou en format physique), de supports pédagogiques digitaux et de sessions mensuelles d'échange avec un expert.

Le coffret est composé de deux jeux de cartes « Entreprendre pour le vivant ». Il s'agit d'un outil collaboratif de diagnostic et d'auto-diagnostic de la relation de l'entreprise/l'organisation au vivant, ainsi qu'une invitation à augmenter ses connaissances sur le sujet et à découvrir des actions inspirantes qui stimulent le passage à l'action.

#### **Article 2- Définitions**

Les mots commençant par une majuscule au sein des présentes Conditions Générales de Vente ont la signification qui leur est donnée ci-après :

CGV : désigne les présentes conditions générales de vente.

<u>Client</u>: désigne toute personne physique ou personne morale, collectivités locales, institutions publiques, associations à but non lucratif, établissements scolaires et d'enseignement supérieur qui contractualise directement avec le Vendeur à des fins strictement professionnelles en vue d'acquérir la formation.

<u>Formation</u>: désigne la formation pour devenir animateur·ice d'ateliers « Entreprendre pour le Vivant » composée de tutoriels en ligne, d'un coffret de cartes (digital à imprimer ou physique), de supports pédagogiques digitaux et de session mensuelle d'échange.

<u>Plateforme</u>: désigne la plateforme sécurisée hébergée à l'adresse https://www.vivant.futurs-souhaitables.org/

<u>Vendeur</u>: désigne la filiale de l'association Institut des Futurs Souhaitables, la société PRO IDEA, société par actions simplifiée au capital de 30.780€ immatriculée au RCS d'Evry sous le n°751.650.334 dont le siège social est sis 4 rue du Petit Bretigny 91650 Breux-Jouy.

#### **Article 3 - Objet**

Les CGV définissent les conditions et les modalités d'achat de la Formation par le Client, ainsi que ses modalités d'exécution.

Toute inscription à la Formation implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le Client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite du Vendeur, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

Le fait que le Vendeur ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des stipulations des CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Le Vendeur se réserve la possibilité de modifier ou de mettre à jour les CGV à tout moment.

Les CGV applicables à la commande sont celles en vigueur le jour de la commande.

Les CGV peuvent être complétées par les conditions particulières énoncées sur la Plateforme avant la commande.

#### Article 4 - Commande

Le Client qui souhaite acheter la Formation pour devenir animateur ice doit :

- 1. Sélectionner la Formation.
- 2. Cliquer sur son panier.
- 3. S'identifier sur la Plateforme. Lors de sa première connexion, le Client doit créer son profil sur la Plateforme en renseignant les informations demandées (identité, nom de votre organisation professionnelle, adresse électronique et mot de passe) et en acceptant les Conditions Générales d'Utilisation de la Plateforme.
- 4. Choisir les modalités de livraison et renseigner les informations relatives à la livraison.
- 5. Prendre connaissance et accepter les présentes CGV en cochant la case prévue à cet effet.
- 6. Vérifier le détail de sa commande et son prix. Corriger d'éventuelles erreurs.
- 7. Confirmer la commande et payer le prix forfaitaire de sa commande.

Après validation de la commande et encaissement du prix forfaitaire, le Vendeur adressera au Client un mail de confirmation de la commande reprenant les caractéristiques de la Formation achetée et les présentes CGV.

Une fois confirmée et acceptée par le Vendeur, la commande ne peut pas être modifiée ou annulée par le Client.

Le Vendeur se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

Les données enregistrées dans le système informatique du Vendeur constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

### Article 5 – Prix et modalités de règlement

#### 5.1- Prix et frais

Le prix de la Formation se compose d'un prix forfaitaire et d'un prix variable.

Ils sont mentionnés sur la Plateforme hors taxe. Ils diffèrent selon la qualité et le nombre de salarié du Client.

Dans le cas où le Client souhaiterait acquérir le coffret en format physique, le prix du coffret ainsi que les frais de livraison seront facturés en plus du prix. Leur montant est précisé au moment de la commande.

Tout éventuel frais de douane est également à la charge du Client.

Le prix variable est calculé à la fin de chaque année sur la base des déclarations effectuées par le Client directement sur la Plateforme.

Le Client s'engage à déclarer à la fin de chaque année sur la Plateforme le nombre d'ateliers animés et le nombre de personnes sensibilisés.

#### 5.2 - Modalités de règlement

Le prix forfaitaire est réglé comptant en totalité au jour de la commande par le Client par carte bancaire via la plateforme de paiement Stripe.

Le prix variable est déclaré et payé chaque année sur la Plateforme par le Client en fonction des ateliers effectués dans l'année concernée et du nombre de personnes sensibilisées. Une facture correspondante est adressée par le Vendeur au Client par mail.

Tout retard de paiement pourra donner lieu à l'application par le Vendeur de pénalité de retard égale à trois fois le taux d'intérêt légal. Une indemnité de recouvrement de 40€ par facture impayée pourra également être réclamée au Client.

Le paiement effectué par le Client ne sera considéré comme définitif qu'après encaissement effectif du prix par le Vendeur.

Le Vendeur se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la commande du Client.

Des conditions tarifaires particulières peuvent être pratiquées en fonction des spécificités demandées par le Client concernant, notamment, les modalités et délais de livraison, ou les délais et conditions de règlement. Une offre commerciale particulière sera alors adressée à au Client par le Vendeur.

# Article 6 – Caractéristiques et déroulement de la Formation

La Formation se compose d'un support matériel (cartes en format digital à imprimer ou physique), de tutoriels e-learning, de supports pédagogiques digitaux et de sessions mensuelles d'échange avec un expert.

L'objectif de la Formation est de permettre au Client d'animer des ateliers de manière autonome au sein de son organisation ou à l'extérieur.

Le Vendeur fera ses meilleurs efforts, dans le cadre d'une obligation de moyens, afin d'accompagner le Client en vue de lui permettre d'atteindre cet objectif.

#### 6.1 – Livraison du coffret

Le coffret de cartes en format digital est téléchargeable en ligne et à imprimer par le Client.

Le coffret sous format physique, est préparé et envoyé au Client dans le délai précisé par le Vendeur au moment de la commande.

A ce délai s'ajoute le délai de livraison du transporteur dont le Vendeur n'est pas responsable. Ce délai est approximativement de 3-4 jours pour une livraison en France métropolitaine.

Ce délai de préparation de la commande ne constitue pas un délai de rigueur et le Vendeur ne pourra voir sa responsabilité engagée à l'égard du Client en cas de retard d'envoi n'excédant pas 10 jours. Au-delà de ce délai, le Client pourra solliciter la résolution de la commande. Le prix de la Formation lui sera alors remboursé.

La responsabilité du Vendeur ne pourra en aucun cas être engagée en cas de retard ou de suspension de la livraison imputable à l'Acheteur ou en cas de force majeure.

La livraison sera effectuée à l'adresse précisée par le Client lors de la commande.

Le Client est tenu de vérifier l'état apparent des produits lors de la livraison. A défaut de réserves expressément émises par le Client lors de la livraison, les produits délivrés par le Vendeur seront réputés conformes en quantité et qualité à la commande.

Le Client disposera d'un délai de 5 jours à compter de la livraison et de la réception des produits commandés pour émettre, par écrit, de telles réserves auprès du Vendeur à l'adresse vivant@futurs-souhaitables.org.

Pour obtenir le remplacement du produit défectueux, le Client doit retourner au Vendeur le produit avec son emballage d'origine au 127 avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris. Les frais d'envoi seront remboursés par le Vendeur au Client sur présentation de facture.

A réception du produit retourné, le Vendeur le remplacera dans un délai de 14 jours ouvrés et à ses frais.

Aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée en cas de non-respect de ces formalités par le Client.

## 6.2 – Accès au contenu numérique

Au moment de l'achat, le Vendeur activera l'accès du Client à la Plateforme et l'informera par mail.

Le contenu numérique est accessible pendant trois ans à tout moment sur la Plateforme, 24h sur 24h et 7 jours sur 7, à l'exception des périodes de maintenance programmée ou des interruptions résultant d'une faille de sécurité conformément aux stipulations ci-après.

Pour y accéder, le Client doit s'identifier sur la Plateforme grâce à son identifiant et son mot de passe.

Après s'être identifié, le Client peut écouter et visionner le contenu numérique de la Formation. Il peut également télécharger les supports pédagogiques PDF.

Pour pouvoir avoir accès au contenu numérique, le Client doit disposer, à ses frais, d'un abonnement d'accès à Internet et s'assurer que la configuration de son matériel informatique est adaptée et compatible.

Le Vendeur ne peut pas être tenu responsable des difficultés d'accès à la Plateforme dues à des perturbations du réseau Internet.

L'accès à la Plateforme peut par ailleurs être momentanément interrompu afin d'assurer la maintenance des serveurs du sous-traitant du Vendeur.

De même, en cas de faille de sécurité, le Vendeur pourra procéder, sans préavis, à une interruption de l'accès à la Plateforme afin de remédier à la faille de sécurité dans les meilleurs délais.

L'accès à la Plateforme est réservé au Client qui s'interdit de transmettre son identifiant et son mot de passe à un tiers.

# 6.3- Adhésion à une communauté et participation à des réunions d'échange

Le Vendeur organise des réunions d'échange regroupant l'ensemble personnes ayant suivi la Formation (en moyenne dix réunions par an).

Ces réunions sont organisées à distance.

Le Client est libre d'y participer.

# Article 7 – Force majeure

Le Vendeur et le Client ne pourront être tenus pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de leurs obligations découle d'un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil.

Il est expressément convenu que constitue un cas de force majeure l'inaccessibilité de l'outil de communication à distance du fait d'un évènement technique ou technologique indépendant de la volonté du Vendeur.

Si l'empêchement est temporaire, l'exécution de l'obligation est suspendue et le Vendeur et le Client s'engagent à fournir tous leurs efforts pour reprendre ladite exécution dans les meilleurs délais.

Si l'empêchement est définitif, les parties seront dégagées de leurs obligations respectives et seules les prestations effectivement dispensées par le Vendeur resteront dues par le Client.

# Article 8 – Propriété intellectuelle

## 8.1- Licence d'utilisation accordée au Client

Conformément à l'objectif de la Formation, le Vendeur autorise le Client à utiliser le coffret et la méthode acquise ainsi que le nom « Entreprendre pour le Vivant » pour les usages listés ci-dessous.

#### 8.1.1 Utilisation dans un cadre non commercial et non professionnel

Le coffret et la méthode transmise lors de la Formation sont régis par une <u>licence Creative</u> <u>Commons BY-NC-ND</u> (Attribution, pas d'utilisation commerciale, pas de modification).

Il est donc possible d'utiliser librement et gratuitement les supports pour tout événement gratuit, assuré par un animateur bénévole. De telles utilisations libres et gratuites ne permettent pas de modifier le contenu des cartes.

L'animation d'ateliers Entreprendre pour le Vivant dans la sphère interne d'une entreprise, association, fondation, d'un organisme public ou d'une collectivité territoriale ne constitue pas un usage non commercial au sens du présent paragraphe, même si elle ne donne pas lieu à une contrepartie financière directe.

#### 8-1-2 Utilisation dans un cadre commercial

Dans le cadre d'une utilisation commerciale, c'est-à-dire d'une utilisation moyennant une contrepartie financière directe, une redevance d'utilisation est fixée à 10% du montant hors taxe de cette rémunération. Due par l'utilisateur ainsi rétribué, la redevance est collectée par Pro Idea.

## 8-1-3 Utilisation en interne dans une organisation

Dans le cadre d'une utilisation dans la sphère interne d'une organisation, sans intervention d'un animateur extérieur rémunéré à ce titre, la redevance d'utilisation est fixée à 2,50€ HT (3€ TTC) par participant.

L'organisation ainsi entendue comprend les entreprises, organisations publiques, associations, syndicats, ONG, et tout autre type de groupement à but lucratif ou non, pour une utilisation pour leur personnel.

#### 8.2 – Propriété de la Plateforme

La Plateforme, son contenu et son ordonnancement sont protégés par des droits de propriété intellectuelle et appartiennent exclusivement au Vendeur.

Sont ainsi notamment visés sous le terme contenu, sans que cette liste ne soit exhaustive, les marques, logos, slogans, graphismes, photographies, animations, vidéos et textes.

Pour les besoins de cet article, la notion de droit de propriété intellectuelle désigne tous les droits de propriété intellectuelle ou de propriété, et notamment les brevets, droits d'auteur, marques, signes distinctifs, secrets commerciaux et droits patrimoniaux dans tout pays ou juridiction dans le monde, qu'ils soient ou non enregistrés ou enregistrables, ainsi que tous les enregistrements, demandes initiales, renouvellements, prolongations, continuations, divisions ou rééditions de ceux-ci, tels qu'en vigueur actuellement ou tels qu'ils seront en vigueur ultérieurement.

Toute représentation ou reproduction, totale ou partielle, de la Plateforme et de son contenu, par quel que procédé que ce soit, sans l'autorisation préalable expresse du Vendeur est interdite et constituera une contrefaçon.

# 8.3 – Propriété de la Formation et des supports pédagogiques

8.3-1 L'ensemble des supports pédagogiques mis à disposition par Pro Idea dans le cadre de la Formation sont des œuvres originales, quelle qu'en soit la forme (papier ou numérique).

Le paiement par le Client de la Formation n'opère strictement aucun transfert de droit de propriété intellectuelle sur ces supports. Le Vendeur est seul titulaire des droits de propriété intellectuelle de la Formation et spécialement sur le contenu des cartes composant le coffret. A cet effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale, ...) proposé par le Vendeur dans le cadre de la Formation demeure sa propriété exclusive. A ce titre, ils ne peuvent faire l'objet d'aucune transformation, reproduction, modification, exploitation non expressément autorisée par le Vendeur. Il est notamment expressément interdit de procéder à la revente du coffret de cartes.

8.3.2 Le caractère non modifiable de la Formation concerne son utilisation dans les trois modalités visées ci-dessus (utilisation gratuite, utilisation dans un cadre commercial, utilisation dans un cadre professionnel en interne dans une organisation).

Il est formellement interdit de modifier les cartes Entreprendre pour le Vivant sans l'accord de Pro Idea.

Sont considérés comme une modification substantielle de la Formation :

- La modification de l'une des cartes composant le coffret
- Le fait d'enlever plus de cartes que ce qui est prévu
- L'ajout de cartes à tout moment de l'atelier
- La reproduction des supports en supprimant les références au site web ou en ajoutant un logo ou l'identification d'une association ou d'une entreprise

L'animateur est considéré pleinement responsable de l'utilisation et des éventuelles modifications qu'il fera des supports digitaux mis à sa disposition sur la Plateforme. Il reconnait en ce sens que la responsabilité du Vendeur ne pourra être engagée.

Les animateurs peuvent cependant adapter l'animation délivrée dans les tutoriels à leurs besoins.

8.3.3 Modification des cartes Entreprendre pour le Vivant par Pro Idea :

Les cartes pourront faire l'objet d'actualisation en fonction de l'évolution des recherches et de la collecte de données relatives à la biodiversité ou plus largement aux enjeux écologiques.

## 8.3.4 Marque enregistrée

La dénomination « Entreprendre Pour le Vivant » est une marque enregistrée, pour désigner notamment la Formation. Il est en conséquence interdit de l'imiter, ou de s'en inspirer pour tout usage non autorisé par Pro Idea ou ses partenaires (Agir pour le Vivant, Comuna, Pixelis).

Le Vendeur est le responsable de traitement des données personnelles du Client.

Les données personnelles recueillies auprès des Clients font l'objet d'un traitement informatique réalisé par le Vendeur.

Elles sont enregistrées dans son fichier Clients et sont indispensables au traitement de sa commande. Ces informations et données personnelles sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires.

Elles seront conservées en base active le temps nécessaire pour l'exécution de la commande et des garanties éventuelles applicables. Elles seront ensuite archivées pendant une durée de 5 ans.

L'accès aux données personnelles sera strictement limité aux employés du responsable de traitement, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés au Vendeur par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées, sans que l'autorisation du Client soit nécessaire. Dans le cadre de l'exécution de leurs prestations, les tiers n'ont qu'un accès limité aux données et ont l'obligation de les utiliser en conformité avec les dispositions de la législation

En dehors des cas énoncés ci-dessus, le Vendeur s'interdit de vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers aux données sans consentement préalable de l'Acheteur, à moins d'y être contrainte en raison d'un motif légitime.

applicable en matière de protection des données personnelles.

Si les données sont amenées à être transférées en dehors de l'UE, le Client en sera informé et les garanties prises afin de sécuriser les données lui seront précisées.

Conformément à la réglementation applicable, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime, droits qu'il peut exercer en s'adressant au responsable de traitement à l'adresse postale ou email suivante : vivant@futurs-souhaitables.org .

En cas de réclamation, l'Acheteur peut adresser une réclamation auprès du délégué à la protection des données personnelles du Fournisseur de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

Pour plus d'informations, vous pouvez prendre connaissance de la politique de confidentialité du Vendeur disponible sur le Plateforme.

#### Article 10 – Cession

Le Client n'est pas autorisé à céder le contrat.

## Article 11 - Droit applicable et Clause attributive de compétence

Le contrat et les opérations qui en découlent sont régies par le droit français.

TOUS LES LITIGES AUXQUELS LES PRESENTES ET LES ACCORDS QUI EN DECOULENT POURRAIENT DONNER LIEU, CONCERNANT TANT LEUR VALIDITE, LEUR INTERPRETATION, LEUR EXECUTION, LEUR RESOLUTION, LEURS CONSEQUENCES ET LEURS SUITES SERONT SOUMIS AU TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVRY.